



FICHE D'INSCRIPTION - MINEURS

Cours de Danse
Saison 2023/2024

- RI RGPD
- Adh
- T1
- T2
- T3
- CM
- Attest

ADHERENT(s) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Activité (1)	Navette centre de loisirs le mercredi - danse classique Aller-Retour (<i>inscription de votre part auprès du centre de loisirs : attention places limitées</i>)	Réservé association (groupe/horaire)

(1) Moderne, Classique, Ragga dance hall, Hip-hop, Jazz Funk

Coordonnées de l'adhérent ou de l'adulte responsable (si adhérent mineur) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° portable (**obligatoire**) :

Email (**obligatoire**) :

Lors de votre inscription, merci de nous fournir les pièces suivantes :

La fiche d'inscription complétée.

Le règlement intérieur complété (RGPD) et signé.

L'autorisation de quitter seul la salle de danse (à remplir pour tout adhérent mineur, si cette attestation n'est pas signée, les adhérents mineurs ne pourront pas sortir de la salle de danse, et l'adulte responsable devra venir chercher l'adhérent mineur dans la salle de danse)

3 chèques ou 1 chèque annuel. Pour les paiements en une fois, un virement est possible : Nom Prénoms de(s) l'adhérent(s) dans le libellé **avec mail** à www.corpsetgraphie31150@gmail.com stipulant que le virement a été fait.

Attestation sur l'honneur seule pour les mineurs si vous avez répondu non au questionnaire médical, sinon certificat médical.

Partie réservée à l'Association

Chèque 1er trimestre : n° Banque Montant.....

Si encaissement (Octobre) différé : date souhaitée :

Chèque 2ème trimestre : n° Banque Montant.....

Si encaissement (janvier) différé : date souhaitée :

Chèque 3ème trimestre : n° Banque Montant.....

Si encaissement (Avril) différé : date souhaitée :

Virement annuel: n° Montant.....



Règlement intérieur Saison 2023/2024

Article 1 : Tout manque de respect (comportement, propos déplacé, discipline ou ponctualité) de la part d'un adhérent ou d'un adulte responsable de l'adhérent envers un professeur, un autre adhérent ou un membre du C.A. de l'association entraînera une exclusion du cours voire de l'association en fonction de la gravité. Le cas échéant, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 2 : Une tenue vestimentaire adaptée est obligatoire. *Les chaussures de ville doivent rester dans le vestiaire.* Les chaussures utilisées pour danser doivent être dédiées à cet usage.

Article 3 : Le téléphone portable est formellement interdit pendant les activités

Article 4 : L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol de biens personnels lors de la pratique des activités

Article 5 : Le règlement des activités s'effectuera le jour de l'inscription **dans sa totalité**, en un ou trois chèques. Chaque chèque devra obligatoirement porter au dos :

- Le nom et le prénom de l'adhérent
- L'intitulé de son activité
- Le trimestre concerné

Pour les paiements en une fois, un virement est possible avec : Nom Prénoms de(s) l'adhérent(s) dans le libellé avec mail à www.corpsetgraphie31150@gmail.com stipulant que le virement a été fait.

Compte	ASSOCIATION CORPS ET GRAPHIE IBAN FR76 1313 5000 8008 1066 3970 530 BIC CEPAPFRPP313
--------	--

Des tarifs pour l'inscription à plusieurs cours, et/ou plusieurs adhérents d'une même famille & même foyer fiscal sont en vigueur.

Article 6 : Pour tout nouvel adhérent majeur, un certificat médical est obligatoire au premier cours. Pour les anciens adhérents, une attestation et un certificat médical valide (de moins de 3 ans) est nécessaire, l'association se réservant le droit de demander le certificat médical. Pour les mineurs, l'attestation sur l'honneur suffit.

Article 7 : Tout adhérent n'étant pas à jour des cotisations de l'année précédente ne pourra être accepté, il en va de même pour les inscriptions aux concours et aux stages.

Article 8 : Aucun cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Aucun cours ne sera remboursé en cas d'annulation, dans la mesure du possible les cours seront rattrapés en fonction des possibilités des professeurs et de la disponibilité de la salle.

Article 9 : Toute absence devra être signalée au professeur (et non à l'association).

Article 10 : **Au-delà du cours d'essai, aucun remboursement ne sera effectué.**

Article 11 : L'adhésion comprend une participation pour un costume du gala. L'association se réserve le droit de demander un complément pour les adhérents qui pratiquent plusieurs danses.

Article 12 : Le spectacle de fin d'année est payant (sauf pour le danseur).

Article 13 : Le centre de loisirs propose un service gratuit de navette aller-retour (uniquement le mercredi), ce service est limité à 6 personnes par rotation pour toutes les associations, en aucun cas Corps & Graphie ne peut être tenue responsable si le transport n'est pas effectué par le centre, ou si votre enfant n'est pas retenu pour le transport par le centre.

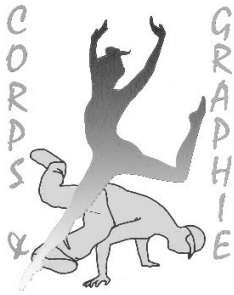
Article 14 : En cochant cette case, l'adhérent ou les adultes responsables autorisent l'association à utiliser gracieusement et à reproduire tout ou partie des images et photos concernant l'adhérent ou les adultes responsables lors des cours ou diverses manifestations, ainsi que la diffusion de ces images par quelque procédé que ce soit existant ou à venir sur différents supports de communication (plaquette, site internet, DVD, presse, Facebook etc.) L'association se réserve le droit de réutiliser les images, sans avoir à redemander l'autorisation de publication et de reproduction. Les images prises sont utilisées et reproduites en respectant les précautions d'usage relatives au droit des personnes. En cas de refus, une lettre dûment signée doit être adressée à l'association.

RGPD Corps et Graphie a recueilli le consentement de l'adhérent(e) ou de son responsable légal pour le traitement de ses données personnelles et l'association en conserve la preuve écrite en cas de contrôle par la CNIL (**à cocher**)

Signature de l'adhérent (ou des adultes responsables) *
Précédée de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Fait à Gratentour, le

*Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.



Questionnaire de santé pour Mineurs

Source : JORF n°0105 du 8 mai 2021 - texte n° 108

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486809>

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon	Ton âge : ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		

As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Si tu as répondu NON : Pas de certificat médical à fournir. Cependant, il faudra présenter une déclaration sur l'honneur (ci-après) que vous n'avez aucune contre-indication à la pratique de la danse.



Déclaration sur l'honneur MINEURS

Je soussigné(e), Monsieur/Madame....., responsable de l'enfant
.....né(e) le/...../....., demeurant
à déclare
sur l'honneur avoir coché «Non» à toutes les questions figurant sur l'auto-questionnaire médical.

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e) ou du responsable légal pour les mineurs:

A remettre à l'association Corps&Graphie en cas de renouvellement et de non présentation d'un certificat médical.



Autorisation de quitter seul(e) la salle de danse

Je, soussigné(e)représentant(e) légal(e) ou
adulte responsable de l'enfant

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

celui-ci à quitter la salle de danse seul ⁽¹⁾.

Je dégage l'association Corps et Graphie de toutes responsabilités.

Date

*Signature**

(1) Par mesure de sécurité, pour les enfants mineurs n'ayant pas l'autorisation signée, les parents seront dans l'obligation de venir les chercher à la porte de la salle de danse (cf. règlement intérieur)

*Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

HORAIRES & TARIFS 2023-2024



Horaires

Moderne*	Mardi de 17h à 22h30 Vendredi de 17h à 22h30
Classique*	Mercredi de 14h30 à 19h30
Self défense *	Mercredi de 20h à 21h30
Dance Hall, Hip Hop, Jazz Funk, Cheerleaders *	Lundi de 17H00 à 22h00 Jeudi de 17h00 à 22h00
Pilates * Yoga iyengar ashtanga * Réveil postural *	Lundi de 19h00 à 22h00 : Pilates/Yoga iyengar ashtanga Mercredi de 19h30 à 21h30 : Pilates Samedi de 09h00 à 10h00 : Réveil postural

*Tous nos cours ont un nombre de places limitées. Si des cours n'ont pas assez d'adhérents, l'association se réserve le droit d'annuler les cours concernés. Les horaires définitifs des cours ne seront définis **qu'après le forum** et vous seront communiqués **la semaine suivant le forum** (le forum a lieu le SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023 de 14h à 18 h au stade à Gratentour)

DEBUT DES COURS : SEMAINE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Tarifs

Adhésion : 20 € par adhérent

L'adhésion individuelle est **obligatoire** car chaque adhérent est assuré de façon nominative.

Tarifs spéciaux (même nom, même foyer fiscal)

- 2 activités par famille : -10%
- 3 activités ou + par famille : -20%

Les réductions s'appliquent uniquement sur les cotisations trimestrielles, et non sur l'adhésion.

Créneaux (Durée hebdomadaire)	Cotisation par TRIMESTRE			Cotisation annuelle HORS adhésion			+ Adhésion Obligatoire
	Normal	-10%	-20%	Normal	-10%	-20%	
Danse							
45 mn	58 €	52 €	46 €	174 €	156 €	138 €	20 €
1h	64 €	58 €	51 €	192 €	174 €	153 €	20 €
1h15	70 €	63 €	56 €	210 €	189 €	168 €	20 €
1h30	76 €	68 €	61 €	228 €	204 €	183 €	20 €
Autres							
Pilate/Yoga/réveil postural (1h)	70 €	63 €	56 €	210 €	189 €	168 €	20 €
Self-Défense (1h30)	76 €	68 €	61 €	228 €	204 €	183 €	20 €

Exemples :

Un adhérent avec 2 cours de danse de 1h (-10%) : $20€ + 6 \times 58€ = 364€$

Deux adhérents d'une même famille cumulant 2 cours de Pilates (56€ le trimestre à -20%) et 1 cours de danse de 1heure (51€ le trimestre à -20%) : $2 \times 20€ + 6 \times 56€ + 3 \times 51€ = 529€$

Le certificat est obligatoire pour tout nouvel adhérent majeur (sauf Pilates/Yoga) pour pouvoir participer au 1er cours (même cours d'essai)

Gala : Mercredi 19 juin 2024 AU BASCALA A BRUGUIERES

Corps et Graphie

Mairie de Gratentour -3/5 Rue Cayssials 31150 Gratentour | 06 47 50 12 96 |
corpsetgraphie31150@gmail.com | www.corpsetgraphie.org